

Offre de stage de 4 à 6 mois

« Réaliser les fiches outils et techniques de la Charte Paysagère et aider à l'animation »

L'association de la Plaine de Versailles réunit élus, agriculteurs, habitants, associations et entreprises pour ensemble œuvrer au développement durable de la plaine et la préservation de ses paysages. Couvrant 27 communes, elle est un acteur dynamique et reconnu agissant d'une part pour le maintien et le développement de l'agriculture périurbain, et d'autre part sur la synergie agriculteurs / citoyens et les opportunités que chacun représente pour l'autre. Elle fait émerger, facilite et poursuit de nombreux projets sur des thématiques en lien avec les attentes de ses 3 collèges : trames vertes (biodiversité), circuit court et restauration hors foyer, diversification et création d'une filière légumes secs, amélioration des pratiques agricoles, gestion des conflits d'usage, marketing des producteurs en vente directe, promotion et animation du territoire, lien entre ville et campagne (insertion du bâti, lisière, charte paysagère...), travail expérimental avec la recherche...

CONTEXTE

Lancée en 2014, la Charte paysagère participative de l'association est un projet collectif visant à associer les acteurs locaux et les populations dans la transformation du territoire. Cet outil permet de définir les orientations futures pour l'évolution des paysages. Face aux nouvelles exigences légales, comme la loi Résilience et le ZAN, ainsi qu'aux attentes croissantes des acteurs locaux pour protéger et valoriser les paysages, l'association a décidé de mettre à jour la charte pour 2025. La nouvelle version couvre 8 thématiques.

Partie 1 : une approche paysagère du territoire	Les identités paysagères et territoriales : leurs composantes (eau, géographie, unités paysagères, histoire, etc.)	Réalisé
Partie 2 : une approche cartographique des enjeux par thématique	1. La valorisation et l'innovation d'une plaine agricole protégée 2. L'aménagement des lisières agri-urbaines : un espace d'action commune pour tous les acteurs du territoire 3. Améliorer la qualité et la connectivité des habitats naturels tout en conciliant nature & activités humaines 4. De la continuité écologique à la gestion de l'eau : les enjeux de la trame bleue pour une ressource partagée 5. Vers une nouvelle approche de l'éclairage public : préserver les continuités écologiques et nos paysages nocturnes 6. La découverte des paysages et de l'héritage patrimonial à travers l'agrotourisme et l'écotourisme 7. Une sobriété foncière du territoire : c'est possible 8. La planification territoriale d'une énergie locale, durable et réfléchi	Réalisé mais toujours en évolution et quelques affinements
Partie 3 : des propositions de fiche outil	Fiche proposant des solutions concrètes adaptées au territoire pour répondre aux enjeux identifiés	A réaliser

Projet pour début 2025

L'association souhaite être soutenue dans la 2^{ème} partie de la Charte pour mettre à jour et faire évoluer les études, et surtout la 3^{ème} partie de la Charte dans la réalisation de fiche outil opérationnel pour nos acteurs du territoire.

Missions

1. Réalisation des fiches outils techniques :

- Identifier les sujets prioritaires pour chaque thématique.
- Rechercher des moyens d'action, des solutions, des recommandations, des financements, ainsi que le cadre législatif pertinent.
- Rencontrer les acteurs du territoire : Organiser des entretiens ou ateliers avec les parties prenantes (élus, agriculteurs, habitants, entreprises) pour mieux comprendre leurs besoins et attentes, élaborer des fiches fonctionnelles et adaptées, puis ajuster ces fiches en fonction de leurs retours.
- Aller à la rencontre de certains acteurs locaux et s'inspirer de l'expérience sur le terrain (par exemple : pour une fiche outil sur les haies, rencontrer les agriculteurs afin de comprendre la réalité des problématiques, des besoins, des méthodes techniques utilisées ...).
- Rédiger les fiches outils : Concevoir des fiches pratiques pour chaque thème, en veillant à ce qu'elles soient complètes, accessibles et opérationnelles pour le public ciblé. Chaque fiche doit proposer des actions concrètes à mettre en œuvre, des ressources utiles et des exemples adaptés au contexte local.
- Collaborer avec le/la stagiaire chargé/e du recensement des bâtiments agricoles

2. Compléter les études en cours

- En fonction de l'avancement des études d'ici février 2025, la tutrice précisera celles nécessitant un affinage (ex. : recensement des points de vue de la Plaine de Versailles)

3. Animation de la Charte

- Aider à l'organisation et à la conception des animations de la Charte Paysagère dans le cadre du programme "Atelier des territoires", une grande phase de participation et de concertation.
- Créer les supports de communication pour présenter la nouvelle Charte Paysagère lors de l'évènement des 20 ans de l'association.

Ces travaux participeront amplement à la finalisation de la Charte Paysagère pour juin 2025. Ainsi, le travail effectué par le stagiaire n'est pas un travail qui restera au fond d'un placard, au contraire, c'est une mission concrète et opérationnelle qui répond à un besoin et à un projet structurant de l'Association et de ses territoires. Vous participerez, conjointement, avec la chargée de mission, à la finalisation de la Charte Paysagère.

PROFILS :

- Niveau Master dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le paysage.
- Grande autonomie et être force de proposition
- Excellentes compétences rédactionnelles et relationnelles
- Excellentes compétences de communication, création de support ...
- Intérêts pour les projets de territoire, le paysage, l'animation,
- Être à l'aise sur le travail terrain, cartographique SIG

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Durée du stage : 4 à 6 mois dès 2025
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Le/la stagiaire sera encadré/e par la Chargée de mission Territoire et Paysage
- Gratification mensuelle légale
- Lieu du stage : Maison de la Plaine, 33 ter rue des petits prés 78810 Feucherolles

Contact :

Gilles Thuillier
Courriel : coordination@plainedeversailles.fr
Tel : 06 59 19 50 99 ou 01 34 59 33 31

Estelle Kraske
Courriel : territoire@plainedeversailles.fr
Tel : 07.65.66.48.03 ou 01.34.59.33.31

<http://www.plainedeversailles.fr>

Territoire de la Plaine de Versailles avec 31 communes adhérentes.

